



Le 19 juillet 2021

**Vaccinés ou non vaccinés, ne nous divisons pas !  
Restons unis pour défendre nos intérêts !**

**Non à la retraite à 64 ans !  
Non à l'attaque contre les chômeurs !**

Avec son Pass sanitaire à la veille des congés d'été, non seulement Macron complique la vie de toute la population mais le pire est qu'il cherche à diviser la population entre vaccinés et non vaccinés.

Son but est clair : tenter de faire oublier que c'est le gouvernement qui est responsable de la gestion catastrophique de la crise sanitaire et faire diversion pour faire passer sa politique antisociale.

**Face aux futures attaques contre les retraites et contre les chômeurs, les salariés doivent être unis !**

En affirmant « *qu'il va falloir travailler plus longtemps* », Macron prépare une nouvelle fois un report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans. C'est une aberration !

- 1) Dans toutes les entreprises, les charges de travail et les cadences ont tellement augmenté que les salariés sont de plus en plus touchés par les accidents du travail et les maladies professionnelles. L'espérance de vie en bonne santé diminue d'année en année. Pour pouvoir vivre plus longtemps en bonne santé, nous avons tous besoin de partir plus tôt en retraite et non pas plus tard.
- 2) Dans un pays qui compte plus de 6 millions de chômeurs, il est vital que les anciens partent plus tôt en retraite pour laisser la place aux jeunes qui sont au chômage.

**Macron ne s'attaque pas au chômage mais s'attaque aux chômeurs !**

En accord avec le patronat, Macron a annoncé la mise en place le 1<sup>er</sup> octobre de la baisse de l'indemnisation pour les chômeurs. Ce sont des centaines de milliers de chômeurs qui vont perdre plusieurs centaines d'euros sur leur allocation. Ce sont les précaires qui sont visés par cette attaque : les intérimaires ou les CDD comme les 400 travailleurs intérimaires que compte l'usine de PSA Poissy.

En promettant d'une part de repousser de 62 à 64 ans le départ légal à la retraite et en s'attaquant aux chômeurs, Macron s'attaque à l'ensemble du monde du travail.

**Salariés de PSA, ces attaques nous concernent directement. Nous devons nous préparer à nous mobiliser tous ensemble pour envoyer à la poubelle les projets de Macron !**

**Exigeons un CSE qui bénéficie à un maximum de salariés.**

Mercredi 23 juin, une réunion sur les comptes du CSE s'est tenue. Du fait surtout de l'annulation des voyages organisés à cause de la crise du covid, le CSE s'est retrouvé avec un surplus de 378 000 euros au début de l'année 2021. **La CGT a revendiqué pour les salariés plus de chèques vacances, plus de chèques cadeaux.**

Les délégués FO qui gèrent le CSE ont refusé en expliquant que trop de salariés oublièrent leurs chèques vacances et chèques cadeaux dans leurs tiroirs !!!

**En 2020, si l'argent du CSE avait été réparti équitablement les salariés auraient dû recevoir des prestations équivalentes à au moins 600 euros chacun. Pour les ouvriers on est loin du compte.**

Sur l'utilisation de l'excédent du CSE, il faut demander leur avis aux salariés et qu'on en tienne compte.

**Halte au vol sur les fiches de paie des intérimaires**

En mai et juin, de nombreux intérimaires n'avaient pas été payés les jours en activité partielle. Après des coups de téléphone et des visites dans les agences d'intérim, plusieurs intérimaires ont été remboursés.

Pour les autres, il ne faut rien lâcher.

**Pas question de laisser les voleurs que sont les agences d'interim nous faire les poches !**

En mai et juin 1936, 2 millions d'ouvriers et d'employés étaient en grève. Ils occupaient les usines. Ils obtenaient la semaine de quarante heures et deux semaines de congés payés par le patron. Ce qui paraissait impensable devenait réalité grâce à la force des travailleurs. **Bonnes vacances à tous !**